

Nancy, le 13 mars 2020

CORONAVIRUS COVID 19 EN GRAND EST : POINT DE SITUATION

Au vendredi 13 mars à 17h00, 910 personnes ont été confirmées biologiquement positives au coronavirus-Covid 19 dans la région. Depuis mercredi 11 mars, ce sont donc 323 nouveaux cas qui ont été recensés dans la région.

20 cas dans la Marne, 1 cas dans l'Aube, 1 cas en Haute-Marne, 1 cas dans les Ardennes, 6 cas dans la Meuse, 35 cas en Meurthe-et-Moselle, 114 cas en Moselle, 44 cas dans les Vosges, 219 cas dans le Bas-Rhin, 463 dans le Haut-Rhin et 6 cas originaires d'autres territoires que celui du Grand Est.

Douze nouveaux décès ont été enregistrés, ce qui porte à 21 le nombre total des décès pour le Grand Est. L'âge des personnes décédées depuis le 11 mars était de 73 ans, 79 ans, 81 ans, 84 ans (2 personnes), 85 (2 personnes), 87 ans (2 personnes), 92 ans, 93 ans et 95 ans.

Les enquêtes épidémiologiques, en lien avec Santé publique France, sont en cours afin d'identifier les sujets contacts pouvant présenter un risque, de prendre les mesures de gestion appropriées, notamment pour protéger les personnes fragiles et ralentir la propagation du virus.

Deux départements de la région sont particulièrement impactés, se caractérisant par une circulation active du virus :

- le Haut-Rhin, en lien avec le foyer épidémique lié la Semaine de carême de l'Eglise la Porte Ouverte de Bourtzwiller ;
- le Bas-Rhin, où des mesures spécifiques complémentaires à celles annoncées par le Président de la République, comparables à celles mises en place dans le Haut-Rhin - interdiction des rassemblements et activités mettant en présence plus de 50 personnes - seront mises en œuvre à compter du 14 mars.

L'ensemble des établissements de santé sont mis en alerte, les capacités en tests Covid-19 ainsi que les capacités de réanimation sont en cours de renforcement.

Des travaux, menés en concertation avec les médecins libéraux, modalités de prises en charge à domicile tout en garantissant la protection des professionnels de santé.

Les EHPAD, au sein desquels les visites sont désormais interdites, sont également mobilisés et bénéficient d'un accompagnement et d'un soutien.

Dans le contexte de la fermeture des établissements scolaires, les élèves bénéficieront de la continuité pédagogique. Les parents qui n'auraient pas de solution de garde pourront bénéficier d'une prise en charge exceptionnelle d'indemnités journalière par l'Assurance Maladie (declare.ameli.fr).

Rappel des consignes à suivre

L'enjeu est de freiner la transmission du virus qui circule actuellement sur le territoire et protéger les zones non ou peu touchées. Pour cela, il appartient à chacun de **mettre en place les mesures barrières recommandées** :

- Se laver très régulièrement les mains avec du savon,
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir,
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter,
- Saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades.

En cas de symptômes (toux, fièvre) et si vous revenez d'une zone à risque ou d'un foyer d'infection, il est demandé de rester chez soi et d'appeler le 15.

Dans tous les cas, en cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, dans les 14 jours suivant leur retour d'une zone où circule le COVID-19, les personnes doivent contacter le Samu Centre 15 et éviter tout contact avec leur entourage, et conserver un masque. Il est demandé de ne pas se rendre chez son médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

Vous retrouverez plus d'informations sur les sites internet du [Gouvernement](#) du [Ministère des Solidarités et de la Santé](#) et de [Santé publique France](#).

Contacts presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Préfecture de la région Grand Est : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr